

Séance du jeudi 2 mars 2023 à 20h

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints
André BECK, Dominique RISTORCELLI, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE,
Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF
conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY
Michel BOBIN procuration à Christian FRANTZ
Claude SCHULLER procuration à Raymonde SEILER

Absents excusés sans procuration : néant

En présence de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8 – présents : 12

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 23/02/2023

14. Remboursement d'un acompte de location de la salle des fêtes

Mme JEAN DIT PANEL étant intéressée sort de la salle du Conseil Municipal.
La salle des fêtes a été réservée par Mme JEAN DIT PANEL, pour le samedi 22 et dimanche 23 juillet 2023 et l'acompte de 140 € correspondant à la moitié du coût de la location a été versé. Pour des raisons exceptionnelles, la location est annulée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser l'annulation du titre 130 bordereau 42 du 24/10/2022 d'un montant de 140 € correspondant à l'acompte de réservation de la salle des fêtes.

Mme JEAN DIT PANEL reprend sa place au Conseil Municipal.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire –
Le Maire –
Christian FRANTZ



transmis à la sous-préfecture le 06/03/2023
affiché le 07/03/2023